https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5092

2015-2016

Contre la loi travail, on continue !

- SNES académique de Dijon - Départements - Côte-d'Or - Actualités SNES 21 | FSU Côte-d'Or -

Publication date: mardi 26 avril 2016

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Contre la loi travail, on continue !

Rendez-vous dans la rue le 28 avril et le 1er mai !

Le SNES 21 appelle l'ensemble des personnels du second de degré à participer à cette action.

Les principales raisons de s'opposer à la Loi Travail :

– Des licenciements facilités : avec la possibilité pour une multinationale bénéficiaire de se débarrasser de sa filiale française, avec un barème indicatif pour les indemnités prud'homales défavorables pour de nombreux salariés

– L'inversion de la hiérarchie des normes : avec l'accord d'entreprise qui remplace la loi ou la convention collective par exemple pour les jours de congés pour événement de famille. Or à l'échelle de l'entreprise, le chantage à l'emploi limite les revendications des salariés

– Travailler plus pour gagner moins : avec la possibilité de majorer de seulement 10% les heures supplémentaires par simple accord d'entreprise, avec la possibilité de moduler le temps de travail sur 3 ans et de reculer d'autant le déclenchement des heures supplémentaires.

– La casse de la démocratie sociale : avec la possibilité de faire passer des accords d'entreprise contre l'avis de syndicats représentant 70% des salariés, avec la possibilité de faire passer les négociations annuelles obligatoires (salaires...) à des négociations triennales

– La remise en cause de la médecine du travail : avec le changement de la mission des médecins du travail qui n'auront plus un rôle de prévention mais de contrôle. Cela sera au salarié de s'adapter à son emploi ou de partir... Cette mesure peut aussi concerner les salariés du public.

La mobilisation se poursuit donc, avec deux nouveaux rendez-vous :

Copyright © SNES Dijon

Grève et manifestations le jeudi 28 avril :

– à Dijon : 14h place de la Libération

– à Montbard :17h Place Gambetta
– à Beaune : 10h devant les Hospices

Et le premier mai : r**endez-vous à 10h30 place Wilson à Dijon.**

Après la manifestation, les organisations syndicales vous proposeront un temps d'échange convivial sur la place.

Syndicat national des enseignements de second degré

Ce que nous voulons :
– De vrais emplois avec des conventions collectives protectrices,
– De vrais salaires y compris pour les stagiaires et les apprentis
– Un statut qui protège les salariés et facilite le retour à l'emploi pendant une période de chômage
– Des emplois dans la fonction publique pour favoriser la solidarité
– De vraies formations pour les apprentis et une formation continue accessible à tous les salariés
– La réduction du temps de travail à 32 heures, sans perte de salaire, pour permettre des embauches et donner du temps pour vivre !

En documents joints :

– Tract FSU 21 (28 avril et 1er mai)
– Tract SNES avec de bonnes raisons d'être présents dans la rue ce jour là !

https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg
Tract FSU Loi Travail
https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg
Tract SNES 28-04

Copyright © SNES Dijon